

## Compte-rendu de la réunion avec la direction du lycée du 14 mai 2020

### Présents :

Direction du lycée : M. Gruat, M. Brunet,

Parents : Laurence Chave, Agnès Maître, Laetitia Van Eeckhout

Monsieur Gruat annonce que la direction du lycée n'a eu que très peu de nouvelles du rectorat depuis début avril

Les dossiers parcoursup ont été finalisés par les professeurs et la direction juste après le confinement. Les réponses arriveront à partir du 19 mai.

Au lycée professionnel tout particulièrement, beaucoup d'élèves sont en difficulté. Les CPE, très actifs, sont restés en lien avec les élèves en difficulté. Des tablettes et ordinateurs sont prêtés sur demande aux élèves qui en ont besoin. Mais certains élèves ont disparu. A partir du 18 mai, chaque élève décrocheur sera rappelé par le lycée.

La trentaine d'agents du lycée (ménage, entretien, cantine, ...), sous l'autorité hiérarchique de la région, reprennent à partir du 18 mai, mais ne reviendront probablement pas tous. Le mardi 19 mai, les personnels non enseignants pourront ainsi reprendre.

On ne sait pas à l'heure actuelle si le lycée pourra rouvrir ou pas pour les élèves avant l'été.

Les stages en entreprise ont été annulés pendant le confinement. A partir du 11 mai, ils peuvent se faire en entreprise ou en télétravail, ou reportés l'année suivante si possible. Pour les BTS 1, on parle pour ce report de la période septembre – janvier, ce qui posera des problèmes d'organisation avec les enseignements.

Les conseils de classe de seconde auront lieu à partir du 25 mai et doivent se finir avant le 2 juin. Il y aura deux conseils par jours de 10h à 12h ou de 14h à 16h. Pour les secondes il s'agira essentiellement d'orientation. En cas de désaccord entre le conseil de classe et les familles, les commissions d'appel auront lieu mi-juin.

Les conseils de classe de terminale auront lieu début juin et devront être terminés au plus tard le 10, 11 juin, de telle sorte que les familles aient quelques jours pour consulter les livrets. Le baccalauréat sera entièrement validé à partir des notes en contrôle, en tenant compte des coefficients de chaque matière. Le jury de l'examen se tiendra fin juin.

Sur les 160 élèves de seconde, 60 à 70 veulent rester à Dorian en 1G, une cinquantaine veulent aller en 1G mais dans d'autres établissements pour suivre des spécialités non proposées à Dorian. Les familles concernées devront alors faire 4 vœux d'établissement avant le 24 juin. La commission du rectorat qui affectera les élèves et où seront invités les proviseurs des lycées sera le 10 juillet.

Une trentaine d'élèves veulent aller en 1<sup>er</sup> technologique essentiellement en STMG et en STI2D. 1 ou 2 veulent aller en voie professionnelle, enfin le redoublement sera proposé à 5 à 10 élèves.

Pour les spécialités de premières générales de Dorian, il y a une forte demande en mathématiques, physique-chimie, NSI et SI

Dans les futurs terminales, une petite quinzaine souhaitent abandonner la spécialité SI le lycée Arago rencontre les mêmes difficultés probablement liées à l'orientation postbac et au fait que seules deux spécialités peuvent être conservées. Pour les élèves se destinant aux filières d'ingénieur, il est difficile d'abandonner les mathématiques et la physique. Il est envisagé que les élèves du lycée Arago de terminale puissent venir suivre leur enseignement de SI à Dorian

Sur les 92 élèves de la spécialité mathématique en première, 72 souhaitent la garder en terminale.

M Gruat est favorable pour proposer les options mathématiques complémentaires et mathématiques expertes sous réserve d'en avoir les moyens.

Il manque actuellement dans la DHG au moins 25 h pour les BTS

Les parents proposent que l'an prochain le mercredi après-midi soit banalisé. En effet, beaucoup d'enseignements inter-établissements sont programmés le mercredi après-midi. Le mercredi après-midi étant travaillé au lycée Dorian, il y a eu cette année beaucoup de problèmes d'emploi du temps qui ont empêché les élèves concernés de suivre les enseignements en EIE cette année, même quand cet enseignement étant un enseignement obligatoire pour eux (LV1 ou LV2 par exemple). Pour certains la situation n'a pu se clarifier qu'en novembre quand ils se sont inscrits au CNED. Les familles étaient très mécontentes à la fois d'avoir dû attendre aussi longtemps, mais aussi que l'enseignement de langues vivantes doivent se faire à distance. Les parents estiment que même si l'EIE pose des problèmes d'organisation aux lycées, les élèves doivent être en mesure de pouvoir suivre les EIE autrement que par le CNED. Banaliser le mercredi après-midi comme les autres lycées, permettrait à la fois de simplifier et alléger le travail d'organisation pour le lycée en début d'année et de permettre aux élèves de suivre leurs EIE en présentiel.

*Compte rendu rédigé par Agnès Maître*